



## Installation éclairage de partie commune devant ma fenetre

Par **zephyr008**, le **10/03/2016** à **20:36**

Bonsoir, ma copropriété est composée de duplex avec jardin. Mon appartement est situé en hauteur sur une dalle où se trouvent les garages souterrain. Face à mon jardin et duplex, un bâtiment situé en contrebas donc je ne vois que la façade. En contrebas ( environ 2m en dessous de mon jardin) l'accès piéton de ce bâtiment. Le conseil syndical, sans obtenir l'autorisation des copropriétaires, a installé des luminaires à énergie solaire alors que des éclairages existent déjà ( mais ils ont été débranchés par le conseil syndical) . Un de ces luminaires est installé sur le mur face à mon jardin et face à ma baie vitrée ( le dispositif doit se trouver à plus de 2m de hauteur par rapport à la voie de circulation). Comme il est à détection de mouvement, à chaque passage il s'allume et de ce fait éclaire mon salon et mon jardin...sans parler des animaux qui passent dans mon jardin et qui enclenchent l'éclairage. J'ai demandé à mon syndic de déplacer ce luminaire plus bas : pas de réponse. Que faire ? je vous remercie pour votre aide.